AIR AUSTRAL
la compagnie française de l'océan Indien

programme | capricorne

Votre formulaire de demande de prime

Cette demande doit être reçue par le service Capricorne au plus tard 7 jours ouvrables avant le départ. Vous pouvez transmettre votre demande par email, fax, ou courrier. Les demandes de prime doivent être effectuées par le titulaire du compte Capricorne et lui seul.

Votre numéro de carte :

7	7	7							

Votre code PIN :

(*Code à 6 chiffres figurant sur votre relevé de compte uniquement*)

Si la prime est en faveur d'une tierce personne, la copie de votre pièce d'identité est obligatoire.

BENEFICIAIRE : Vous, ou la personne de votre choix

Nom :

Prénom :

Votre prime :

- ❑ Billet d'avion
- ❑ Billet accompagnant (Prime aller retour uniquement)
- ❑ Surclassement : en classe Confort
- ❑ Surclassement : en Club Austral
- ❑ Surclassement PREMIUM
- ❑ Excédent bagages ○1 prime ○2 primes ○3 primes

	Votre Parcours	Classe de transport (Loisirs/Confort/Club Austral)	Date du voyage
Aller			
Retour			

Pour les billets primes, les billets accompagnant et le sur classement, la réservation d'une prime doit être effectuée 7 jours ouvrés avant votre départ auprès d'une agence Air Austral ou de votre agence de voyages, dans une classe de réservation spécifique, dont le nombre de places est limité. L'émission des primes est effectuée dans les 72 heures suivant la réservation dans un point de vente Air Austral ; au-delà de cette date, la réservation sera supprimée. Les primes sont valables 1 an à compter de la date d'émission.
Toute modification de la réservation est possible jusqu'au dernier jour ouvré avant le départ. Les changements de réservation sont autorisés avec une pénalité de 50 € par billet et par transaction. Avant le commencement du voyage, les changements de trajet, de bénéficiaire, de date de voyage et d'horaires sont possibles. Après le commencement du voyage, seuls les changements de date et d'horaires sont possibles.
Les taxes d'aéroport et de sûreté (ou équivalentes) sont à votre charge ; elles varient selon les pays et les aéroports, et doivent être réglées à l'émission du billet.
Les frais afférents aux primes sont perçus par chèque, espèces ou carte de crédit, pour les taxes d'aéroports et les pénalités.
Les chèques ne sont acceptés que pour des émissions de primes à plus de 8 jours du départ.
Les primes ne sont pas remboursables.

En renvoyant cette demande de prime, vous acceptez les Conditions Générales du Programme Capricorne.
Ces dernières sont consultables sur le site Internet www.air-austral.com, ou sur simple demande auprès du Service Capricorne.

Date **Signature**

programme | capricorne
B.P. 611
97472 Saint-Denis Cedex - Réunion
Fax : 0262 90 90 96

Société Air Austral S.A. au capital de 19 206 900€
RCS Saint-Denis B 323 650 945
Code APE 5110 Z

N° Indigo 0 825 013 031
capricorne@air-austral.com